

RELIEF

REVUE ÉLECTRONIQUE DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

Indications de mise en forme

Longueur : 6000 mots maximum (résumé, notes et bibliographie compris). **NB** : 6000 mots sont l'équivalent d'environ 39 000 signes (espaces compris).

Logiciel : *Microsoft Word*.

FORMAT DU DOCUMENT

Format de la page : A4 (marges de 2,5 cm).

Interligne : Interligne **simple (1,0)** pour l'ensemble du texte, y compris le résumé, les citations en retrait, les notes et la bibliographie.

Espacement : Attention à ne laisser qu'un seul espace après les signes de ponctuation.

Police : Palatino Linotype.

Taille de police : Corps **13** pour le texte mais **16** pour le nom de l'auteur, **14** pour le titre et le sous-titre, et **11** pour le résumé, les citations en retrait, les notes et la bibliographie.

Nom de l'auteur (corps 16) : Alignez le nom **en caractères gras** sur la marge de gauche (n'utilisez les majuscules que pour les premières lettres).

Titre de l'article (corps 14) : Laissez un espace de 2 lignes sous le nom de l'auteur. Alignez le titre en capitales sur la marge de gauche.

Sous-titre (corps 14) : Si sous-titre il y a, ajoutez un « deux-points » après le titre et faites suivre le sous-titre en minuscules.

Résumé et mots-clés (obligatoire) (corps 11) : Laissez un espace de trois lignes sous le titre (ou l'épigraphe) avant d'insérer votre résumé (environ 100 mots). La première ligne du résumé commence à la marge (pas d'alinéa). Veuillez inclure un résumé en français et en anglais, et environ 5 mots-clés dans ces deux langues.

Épigraphe (éventuelle) (corps 11) : Laissez un espace de 2 lignes après le résumé et les mots-clés avant d'insérer l'épigraphe et décalez **l'ensemble de l'épigraphe** vers la droite de 1,25 cm.

Premier paragraphe (corps 13) : Laissez un espace de 3 lignes après le résumé et les mots-clés (ou après l'épigraphe s'il y en a une) et commencez le paragraphe à la marge, sans alinéa.

Autres paragraphes : Mettez les autres paragraphes en alinéa en utilisant le tabulateur [TAB 1,25 cm]. Ne pas insérer d'espaces entre les différents paragraphes.

Intertitres : **Il est vivement conseillé d'utiliser des intertitres.**

Le paragraphe précédant l'intertitre est suivi d'un double interligne. L'intertitre (corps **13**) lui-même est aligné sur la marge de gauche (sans alinéa) **en caractères gras**. Le paragraphe suivant l'intertitre en est séparé par un interligne simple. Il est aligné sur la marge de gauche.

Les Notes sont en fin de texte (corps 11).

Attention ! Ne pas utiliser les notes pour une indication bibliographique (voir ci-dessous : « RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES »).

Prière de limiter le nombre de notes autant que possible. Utilisez la fonction **NOTES DE FIN DE TEXTE** de *Word*. Les notes sont séparées de la fin du texte par un double interligne. Alignez sur la marge de gauche le titre **Notes (corps 13) en caractères gras**. Le texte de chaque note est précédé d'un chiffre arabe aligné sur la marge de gauche (sans alinéa) suivi d'un point et d'un espace. Si la note fait plus d'une ligne, son texte est ensuite aligné sur la marge de gauche. Ne pas insérer d'espaces entre les différentes notes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Références dans le texte : Pour citer vos sources, insérez la référence entre parenthèses dans le texte. N'utilisez pas les notes à cette fin. Selon le cas, un numéro de page peut suffire ou le nom de l'auteur ou la date de l'ouvrage (ou les deux) suivi(s) des numéros des pages.

Exemples

1. Citation d'un auteur signalé dans le texte et dont un seul ouvrage figure en bibliographie : (191-93)
2. Citation d'un auteur signalé dans le texte et dont plusieurs ouvrages figurent en bibliographie : (1958, 191-93)
3. Citation d'un auteur non signalé dans le texte et dont un seul ouvrage figure en bibliographie : (Derrida, 191-93)
4. Citation d'un auteur non signalé dans le texte et dont plusieurs ouvrages figurent en bibliographie : (Sartre 1958, 191-93).

Ne pas insérer p. ou pp. pour les numéros des pages (voir aussi ci-dessous dans la rubrique « ASPECTS TECHNIQUES » les indications relatives aux citations longues).

Sources indirectes : Si une citation est tirée d'une source de deuxième main, faites précéder la référence de la mention « cité dans ».

Ouvrages cités : Les références citées entre parenthèses dans le texte renvoient à la liste d'ouvrages cités qui suit les notes. Laissez un espace de 3 lignes à la fin des notes et alignez sur la marge de gauche le titre **Ouvrages cités (corps 13) en caractères gras**. Les titres (corps 11) s'enchaînent en intervalle simple.

Exemples

1. Livre :
Bernard Lallement, *Sartre, l'improbable salaud*, Paris, Le Cherche Midi, 2005.
2. Livre traduit avec indication de la première date de publication :
Martin Heidegger, *Être et temps*, trad. François Vezin, Paris, Gallimard, 1986 [1927].
3. Article dans un livre :
Joyce Green, « Taking account of Aboriginal Feminism », dans Joyce Green (dir.), *Making*

Space for Indigenous Feminism, Winnipeg, Fernwood, 2007, 20-32.

4. Article dans une revue ou dans un journal :

Aron Kibédi Varga, « Le récit postmoderne », *Littérature*, 77, février 1990, 3-22.

5. Article dans une revue électronique :

Maria de Fátima Outeirinho, « L'île et l'archipel chez Erik Orsenna », [Carnets. Revue électronique d'Études Françaises](#), 3, 2015. [notez que lien internet est caché sous le titre de la revue]

6. Ouvrage imprimé que l'on peut consulter dans une bibliothèque numérique :

Jean de La Fontaine, *Fables choisies et mises en vers*, Paris, Claude Barbin, 1668. À consulter sur gallica.bnf.fr [on montre l'adresse de la page d'accueil, mais le lien mène directement au document en question]

7. Site web :

Exposition virtuelle de la Collection Koopman, www.kb.nl/fr/collection-koopman, consulté le 9 février 2018.

NB : Les ouvrages d'un même auteur seront classés par **ordre chronologique**. On distinguera les ouvrages publiés la même année par 'a', 'b', 'c', etc. : 1970a, 1970b, 1970c, etc.

ASPECTS TECHNIQUES

Tiret : Pour intercaler un groupe de mots dans une phrase, utilisez le tiret semi-cadratin précédé et suivi d'un espace. Un tel tiret s'insère automatiquement dans le texte lorsqu'on fait précéder et suivre d'un espace le tiret simple (placé sous le 6 sur la plupart des claviers français) : [espace]–[espace].

Guillemets : Pour les guillemets (citations, etc.), utilisez uniquement les chevrons (guillemets français) ouvrants et fermants [« »].

Citations à l'intérieur des citations : [“ ”].

Pour mettre un mot en valeur, pour en indiquer le sens, ou pour indiquer que vous en prenez distance : Mettre le mot ou le sens entre guillemets simples incurvés : ['...'].

Mots étrangers et néologismes : *Italiques*.

Ponctuation et références : Le point final suit la référence lorsque celle-ci est insérée dans le texte. Exemple : « Les formes sont variées où l'immuable se soulage d'être sans forme » (Beckett 1970, 38).

Citations courtes : Insérez les citations de **moins de quatre lignes** dans le texte en les mettant entre chevrons et en les laissant dans le même corps que le contexte.

Citations longues (corps 11) : Ne pas utiliser les guillemets pour les citations de **plus de trois lignes**. La citation sera alors séparée du texte qui précède par un **simple** interligne et décalée par TAB 1,25 de la marge de gauche. La référence de la citation suit immédiatement le texte (entre parenthèses). Le texte reprend après un **simple** interligne.

Ellipse dans une citation : Utilisez trois points non espacés entre crochets pour indiquer que vous avez omis des mots dans une citation : [...].

Titres : En *italique* pour le titre de livres, de pièces de théâtre, de poèmes d'une certaine

ampleur publiés en volume, de périodiques, de films, de programmes de télévision et de radio, d'œuvres d'art ; entre chevrons pour le titre d'articles, d'essais, de chapitres, de nouvelles, de poèmes courts, etc.

AUTRES INDICATIONS

1. **Vos citations et références doivent être scrupuleusement vérifiées.**
2. **Il est de première importance de vérifier l'orthographe, la syntaxe, et la ponctuation de votre texte.** Si le français n'est pas votre langue d'expression habituelle, et si vous en avez la possibilité, faites vérifier la correction grammaticale et syntaxique de votre texte par une personne dont le français est la langue maternelle.
3. **Ne pas utiliser d'autres commandes, caractères, tabulateurs, espaces, etc. Veuillez ne pas numéroter vos pages. Prière de supprimer les codes et les espaces inutiles.**
4. N'oubliez pas d'inclure une **courte notice biobibliographique** (2 à 3 lignes), en français et en anglais, indiquant notamment votre appartenance institutionnelle.

ILLUSTRATIONS

Les auteurs sont priés d'inclure des illustrations. Ils sont responsables de la demande d'éventuels droits. Ajoutez une légende en bas de l'image : corps **11**, texte centré.

Les auteurs sont invités à inclure des liens vers des sources internet susceptibles d'illustrer leur propos. Exemple : « Un bon exemple d'une telle photo dans l'œuvre de Man Ray est le [portrait de groupe](#) qui figure en frontispice du premier numéro (décembre 1924) de la revue *La Révolution surréaliste*. »

L'équipe éditoriale de la revue se réserve le droit d'apporter des modifications éditoriales pour des raisons d'ordre pratique (nombre de pages), de lisibilité ou de conformité aux normes de recherche.